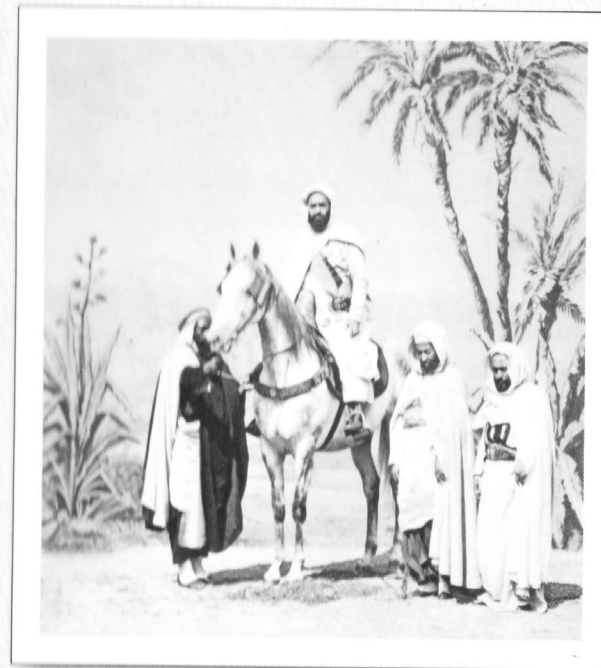


KATEB YACINE

# ABDELKADER

ET L'INDEPENDANCE ALGÉRIENNE



ISBN 99 61-920-19-8

LES EDITIONS ALGERIENNES  
EN-NAHDHA

ABDELKADER  
ET  
L'INDÉPENDANCE  
ALGÉRIENNE

KATEB Yacine

ABDELKADER  
ET  
L'INDEPENDANCE  
ALGERIENNE

LES EDITIONS ALGERIENNES  
**ENNAHDHA**



Portrait de l'Emir **ABDELKADER**  
dessiné à **Tagdempt** par **MANUCCI**

Il semble que nous ayons là le portrait  
le plus fidèle de l'Emir

## PREFACE

Cette réédition d'Abdelkader de Kateb Yacine peut être considérée comme un triple hommage.

Un hommage, d'abord à l'Emir Abdelkader, ce personnage hors du commun que l'Algérie traite comme tous ses grands hommes qui l'ont servie : par l'indifférence ou la folklorisation .

Interrogé en 1860 sur le plus grand homme vivant en ce temps , un ministre Français eut cette réponse : ils sont deux et hélas tous deux musulmans ! Ce sont Abdelkader et Chamil . Qui se souvient du premier et qui connaît le second ?

On a écrit une cinquantaine d'ouvrages sur Abdelkader en français , anglais , italien et allemand et en Algérie , nous n'avons que cette plaquette et celle de Sahli , les deux publiées avant l'indépendance . Aurions-nous pris notre indépendance envers nos grands ?

C'est ensuite un hommage à un éditeur , au sens le plus noble et le plus professionnel du terme . Cet éditeur , le premier en Algérie , est Abdelkader Mimouni . L'avant-propos à la première édition ( 1948 ) témoigne de la perspicacité de l'homme . Il n'est pas évident de reconnaître dans l'adolescent le grand écrivain et poète que sera Kateb Yacine.

Enfin cette réédition est un hommage à un Algérien , qui plus que tout autre a marqué le paysage intellectuel de son temps . Kateb Yacine révèle dans cette oeuvre de jeunesse une sensibilité et une spiritualité arabo-islamique que d'aucuns soupçonneraient à peine , à la lumière de ce qui nous a été donné de connaître ces dernières années , de l'oeuvre et de la vie de cet écrivain . Une question mérite d'être posée : nous a-t-on tout révélé de son oeuvre , de sa vie , de sa pensée ? Si j'en crois le présent ouvrage et le témoignage d'hommes qui l'ont connu , il m'est permis d'en douter .

Le lecteur , quant à lui jugera.

Pour les chercheurs, ou même les curieux , cet ouvrage donne une idée de ce que pensait la jeunesse Algérienne , la veille du déclenchement de la guerre de libération .

HADROUG MIMOUNI

## **AVANT - PROPOS**

La conférence que nous publions aujourd'hui a été prononcée le 24 Mai 1947 à la salle des Sociétés Savantes à Paris.

Nous sommes persuadés que le public l'accueillera avec autant de sympathie que d'indulgence, lorsqu'il saura que l'auteur est à peine âgé de 17 ans. Kateb Yacine est doué d'un réel talent. Il est avant tout et surtout un poète, et les critiques autorisés lui prédisent déjà un avenir brillant et un nom dans le monde des Lettres.

Nous avons pensé qu'il serait utile d'éclairer le lecteur sur une des pages les plus glorieuses de notre vie nationale en ajoutant des notes au texte de la conférence, chaque fois que cela était nécessaire.

L'Editeur.  
Abdelkader MIMOUNI

Je veux, pour commencer , vous citer une parole de l'Emir lui-même, tirée de son livre : " Rappel à l'Intelligence" :

" C'est par la vérité qu'on apprend à connaître les hommes , et non par les hommes qu'on connaît la vérité..."

Cette parole suffit à éclairer le fond même de la vie et de l'action d'Abdelkader.

El Hadj Mahieddine, homme de piété , de goût et de bon conseil, habitait Mascara, dans la province d'Oran. C'était le chef bien estimé de la tribu des Hachems. Il avait quarante-sept ans environ quand son épouse, Zohra, mit au monde son quatrième enfant, Abdel kader.

El Hadj Mahieddine décela vite chez son jeune descendant les germes de belles qualités. Il se chargea lui-même de sa première éducation lui apprit à lire et à écrire, s'attacha à aiguïser son intelligence et à tremper son caractère. Très tôt l'enfant lit le Coran . Adolescent il le commentera avec aisance et autorité. Notons que cette éducation religieuse va jouer son rôle et qu'il lui devra en grande partie sa pureté, sa loyauté, son austérité qui vont devenir légendaires... Mais son éducation ne s'arrête pas là, c'est le Cadi ami de son père, Ahmed ben Tahar, qui est

chargé de compléter sa formation, en lui enseignant les mathématiques, la géographie, et même un peu d'astronomie . Mais le nouveau maître entend aussi ne pas négliger les exercices du corps et, rapidement, Abdelkader force l'admiration de ses condisciples aussi bien à l'étude que dans l'art de monter à cheval ou de manier le sabre...

Il a quinze ans .

Si je n'écoutais que ma sympathie pour le jeune Abdelkader, je vous parlerais plus longtemps de son enfance, de ses premières affections, du jardin où il joue ou déchiffre ses tablettes, de sa mère. Hélas l'histoire d'Abdelkader a tellement retenu d'érudits qu'il n'est pas possible de savoir, en aucune façon, s'il avait une fronde comme tous les gamins de l'époque, ou s'il préférerait la toupie... Aussi ai-je renoncé à en savoir plus long, du moins jusqu'à ce que ces messieurs, les historiens du Gouvernement général, cessent d'ammonceler leurs théories ...

Donc Abdelkader a quinze ans. Son père l'envoie chez Sidi ben Khodja, à Oran, chez lequel il continue à étudier, avec les fils des plus puissantes familles arabes et turques de la contrée. Le séjour à Oran est important. Abdelkader prend brutalement contact avec la réalité politique. Il ne supporte pas la morgue des Turcs, ni la faiblesse des Arabes. L'injustice ne peut pas laisser insensible ce jeune fils de l'Islam, tout enflammé encore des principes coraniques. Il ne tarde pas à s'attirer des inimitiés, des jalousies. L'enfance n'a pas le temps de s'épanouir en lui. Déjà, il est plein d'amertume...

Après une année où, tout en apprenant, il porte ses premiers jugements, Abdelkader retourne chez lui, ses

études pratiquement terminées. Il est presque entièrement formé. A une intelligence incomparable, il joint la précocité en tout, le courage, le mépris de la faiblesse, la piété et une belle élévation de pensée. Ses compatriotes parlent de lui avec admiration, le désignent à un avenir d'exception...

Peu de temps après son retour à Mascara, son père l'envoie auprès de Sidi Ali Boutaleb ,Cheikh de la tribu des Magharbas, pour y traiter une question pendante entre les deux tribus . Une idylle s'ébauche entre la belle Kheira , fille de Sidi Boutaleb et Abdelkader . Idylle fort mouvementée, avec ses entrevues clandestines et ses désespoirs émouvants. Il faudrait un volume pour la relater... Je laisse cette besogne engageante aux chroniqueurs, et me borne à la conclusion: mariage de kheira et d'Abdelkader, célébré avec le vieux cérémonial des familles de noble tente.

A l'intention de certains radoteurs, je préciserai pourtant que, malgré l'ignoble légende qui veut que tous les mariages arabes, aient pour mobile l'intérêt, Abdelkader a aimé sa fiancée, en a été aimé .

C'est le lien sentimental qui a scellé pour les fiancés l'acte du mariage.

On croit encore hélas au vingtième siècle, qu'il y a des races incapables d'amour. Heureusement vingt siècles d'une délicieuse poésie placent les Arabes à la tête des peuples amoureux...

Quel indice a permis à nos détracteurs d'insinuer leurs grossières appréciations? Le voile que portent nos soeurs, l'absence ou la rareté des relations entre notre jeunesse des deux sexes ?



Mais le voile et l'austérité des coutumes sont loin d'être spécifiquement musulmans. Ils sont encore moins des rites barbares, et je n'en veux qu'une preuve: dans Athènes même, une des villes les plus civilisées du monde pendant que le fameux siècle de Périclès rayonnait sur le monde méditerranéen, les mêmes pratiques se retrouvaient, et les femmes grecques sortaient voilées, ne se mêlaient pas à la foule des hommes et des jeunes gens ...

Mais l'amour ne suffit pas à absorber l'âme du jeune Abdelkader. Il a un autre amour, autrement grand, autrement violent: celui de son pays...

A ce moment, en effet, l'administration turque étouffe les Algériens qu'elle tient sous sa domination, les accable d'impôts et de mesures militaires. Son contrôle s'étend sur l'Algérie entière. Sauf la Kabylie qu'elle n'a jamais pu soumettre, malgré nombre d'expéditions, et le Sahara où un seul Turc pénétra: Salah Rais.

L'armée turque, pour la plupart du temps oisive, se déchaîne à la moindre occasion contre la population. Ses répressions sont terribles. Elle enrôle par la force les jeunes gens dans ses milices, et leur fait incendier leurs propres douars.

Indépendante, en quelque sorte, du pouvoir central, forte de sa position dans le pays, elle renverse à son gré les deys, pousse les uns après les autres, ses meneurs au pouvoir. Et il est pénible de noter que la presque totalité des deys qui ont administré l'Algérie sont morts assassinés ...

La France, elle, n'avait pas à se plaindre des Turcs. Elle était de toutes les puissances européennes, celle qui entretenait avec eux les relations les plus courtoises. Elle

avait en Algérie des comptoirs commerciaux, depuis le dix-septième siècle, dont le principal fut celui de la Calle. Elle était représentée par un consul ou gouverneur qui avait la "franchise" d'avoir jusqu'à deux cents soldats. Vers 1775 son chiffre d'affaire atteint 4 millions et demi. Il y avait des années où ces comptoirs expédiaient en France jusqu'à 200.000 hectolitres d'olives...

Contentons-nous, pour l'instant de ces simples remarques.

El Hadj Mahieddine est au sommet de la puissance et du renom. Il a trois fils dont l'un est déjà un objet de prédilection. Sa bonté, sa prodigalité, son respect de la religion, sa fermeté le font estimer jusqu'au Maroc et en Tunisie.

Le Dey d'Oran, son chef administratif direct, le jalouse et le désigne à la suspicion des ottomans. Mahieddine le sait. Il est excédé par cette surveillance. Quelquefois, il laisse déborder son amertume. Il parle, longuement, à son fils Abdelkader. Tous deux méditent pour un meilleur avenir.

Mais la situation devient chaque jour plus intenable.

Pour calmer les craintes des Turcs, Mahieddine décide de faire, en compagnie d'Abdelkader le pèlerinage traditionnel à la Mecque. Or, quand la tribu des Hachems apprend le projet de son chef, les cheikhs accourent de toutes parts pour l'escorter. Et c'est une petite armée qui s'ébranle, Abdelkader en tête.

Le Dey d'Oran, averti, craignant que le cortège ne nourrisse quelque dessein de révolte, fait arrêter Mahieddine et son fils, à leur départ, et les fait conduire devant lui. Le sort de ces captifs est précaire... Que le Dey

fasse un geste, et il seront jetés dans une prison ou assassinés.

Mais le jeune Abdelkader n'est nullement intimidé. Il dit au Dey: " nous ne voulons pas nous révolter. Notre escorte est à la mesure de la distance qui nous sépare de la Mecque ainsi que des dangers qui nous guettent. Donnez-nous des bateaux et nous embarquons sous vos yeux. Si vous nous gardez prisonniers nous ne répondrons pas des événements!"

Le Dey, réfléchit, délibère et finit par relâcher ses deux prisonniers.

Comme on le voit, Abdelkader sait répondre aux despotes.

Ce pèlerinage dure deux ans. Il a une grande importance pour la vie d'Abdelkader, qui tire le plus grand profit de son voyage. En Egypte, il fréquente des hommes supérieurs, révise ses connaissances en les augmentant. L'Orient l'émerveille. Il s'enthousiasme pour ces peuples musulmans d'où est partie la formidable civilisation qui a métamorphosé son pays africain. Il s'aperçoit combien les Turcs ont déformé le génie musulman, en militarisant tout. Il converse avec de vrais ulémas, de vrais cadis. Combien cela le change de l'ignorance et du fanatisme entretenus par les Turcs! Il rêve d'un autre avenir pour son pays. Il voudrait pouvoir contribuer à établir une puissante nation nord-africaine musulmane, qui ressusciterait la gloire du vieil état arabe. De nos jours encore son projet est d'une étonnante actualité.

A son retour à Mascara, la situation n'a guère changé. Il passe trois autres années à réfléchir et à étudier. Sa nature

se révèle, ses rêves se précisent. Bientôt, il va entrer en scène pour défendre ses projets.

Mais des événements extérieurs se préparent.

Les Français ont un gouvernement ombrageux qui se fâche pour un prétendu coup d'éventail. Entendez plutôt que la France avait un besoin vital d'un débouché et que l'Algérie où elle comptait déjà quelques comptoirs et des agents était la plus belle des proies. La France savait fort bien que les Turcs capituleraient vite devant elle et ne faisait aucun cas des autochtones, ce en quoi elle avait tort... L'expédition d'Alger révèle aisément que la France ne partait pas en guerre pour venger un consul bousculé, mais bien pour s'établir dans le pays, avec tous les bénéfices militaires, politiques et commerciaux qu'une telle conquête comportait. En outre la monarchie n'était guère populaire dans la métropole; elle espérait refaire sa force et son prestige en agrandissant l'empire et en se ménageant dans des pays neufs, un foyer, et peut-être un asile.

Pour dissiper les derniers doutes, voici les effectifs de l'expédition, tels qu'ils ont été relevés sur les rapports officiels, par Maurice Wahl, un historien qui ne peut être suspecté de sympathie pour les Algériens:

" La flotte comprenait 103 bâtiments, parmi lesquels 11 vaisseaux de ligne et 24 frégates. Le convoi destiné au transport du matériel des chevaux et des vivres était formé de 347 vaisseaux de commerce. 225 petits bâtiments constituaient la flottille de débarquement. L'armée montait à 37.000 hommes; le génie et l'artillerie y figuraient en assez forte proportion..."

Ajoutez à ce modeste cortège huit généraux et une

centaine d'officiers et vous conclurez que les Bourbons faisaient les choses en grand... Bigre! quelle démonstration de force pour un coup d'éventail.

Evidement, il y a encore des simples pour dire: " la conquête fut un grand mouvement humanitaire, pour écouler des trésors de progrès moderne" ... Je veux bien, mais était -ce vraiment le seul moyen de nous faire profiter de la civilisation ? Et puis par quelle étrange sollicitude le Roi de France aurait- il songé aux Africains ? Comment lui est venu le désir de nous dévoiler les vertus locomotrices de la vapeur ? Quel génie obscur le poussa vers nos contrées ?

D'aucuns affirment sérieusement que les incorrigibles corsaires barbaresques pillaient impunément les navires français ... Je croyais, pour ma part, que l'histoire des corsaires datait de Charles Quint ... Et qui nous fera croire que la Marine française avait peur des corsaires ? Des corsaires qui n'étaient souvent que de pacifiques pêcheurs ... (1)

---

( 1) Nous ne partageons point l'opinion de notre auteur quant à la puissance de la marine algérienne et nous dirons avec De Grammont :

Elle a été la terreur et le fléau de la chrétienté ; aucun des groupes européens n'a été épargné par ses hardis marins et l'écho de ses vastes bagnes a répété le son de presque toutes les langues de la terre.

Elle a donné au monde le singulier spectacle d'une nation vivant de la course et ne vivant que par elle, résistant à toute les attaques dirigées contre elle, soumettant à l'humiliation d'un tribut annuel les trois quarts de l'Europe et jusqu'aux Etats Unis d'Amérique ... Elle a résisté merveilleusement aux entreprises des plus grands princes et des plus puissantes nations de la chrétienté, Charles Quint, l'Espagne, Louis XIV , l'Angleterre ; aussi était elle devenue une des gloires de l'Islam et un objet d'horreur et d'abomination pour les chrétiens.

(De Grammont : "Histoire d'Alger sous la domination turque". Cité par Tailliar : " L'Algérie dans la littérature française", p. 184 et 185.)

Admettons même que les Bourbons brûlassent d'envie de nous civiliser ( chacun sa manie) , mais Napoléon Bonaparte, au moins, quand il débarqua en Egypte, avait , avec lui, des savants, des archéologues, des géographes. On ne vit jamais les savants de De Bourmmont .

Cependant, l'agression de 1830 a, pour premier résultat, la prise rapide d'Alger ; l'armée royale menace bientôt les provinces d'alentour . Très vite l'autorité des Turcs se désagrège. Leurs milices sont en nombre dérisoire .Seuls quelques milliers de fantassins et cavaliers défendent le territoire. Une artillerie inexistante et démodée tiraille par - dessus les remparts. Le Dey d'Oran a compris tout cela quant il se décide à faire appel à Mahieddine qui, sur le conseil d'Abdelkader, refuse. Celui- ci sait bien que ce ne sont pas les Turcs qui repousseront les Français. Il a confiance dans les masses opprimées qu'il veut libérer et mener au combat. l'histoire montrera en effet , que seul le peuple algérien était à même de livrer ce combat .

Le Dey d'Oran, affolé par son isolement, abandonne sans soucis sa province . La situation est , pour le moins délicate . Les tribus ne sont plus soumises à aucun contrôle direct et il faut, coûte que coûte, organiser la défense de l' Oranie.

Déjà les premières escarmouches se sont engagées entre Arabes et Français. Enfin, Mahieddine et ce n'est pas le moindre de ses mérites, réussit à grouper les tribus et proclame la guerre sainte. Son renom s'en trouve considérablement grandi. Les Arabes sentent le danger, savent l'enjeu de la lutte. Ils viennent en nombre, s'enrôler sous la bannière arabe. C'est à ce moment que la guerre d'indépendance prend toute sa signification. Des

ambassadeurs viennent à Mahieddine, des régions les plus reculées, et le conjurent d'accepter le titre de "Sultans des Arabes" Mahieddine se désiste en faveur de son fils le plus jeune mais le plus convaincu de sa haute mission: Abdelkader ( 1 )

À vingt -quatre ans, Abdelkader est à la tête d'un état à moitié envahi. La tâche qui l'attend est loin d'être encourageante mais elle ne lui fait pas peur; il y a si longtemps qu'il rêve d'oeuvres et de combats gigantesques ! Une telle foi l'anime que sa première harangue, prononcée deux jours après son avènement soulève l'enthousiasme chez les guerriers. Le fils de Mahieddine a une réputation de sage et de héros. Rarement un adolescent a été à la fois aussi réfléchi et ardent que lui. Il a une constitution robuste, une taille bien prise, un visage expressif et plein de noblesse. Son oeil sombre voit loin et voit clair. Il est mince et musclé, comme un lévrier. Il porte sous son Caftan un sabre, un chapelet d'ébène et les Hadiths du prophète. Il passe ses loisirs dans la méditations ou dans la chasse, s'intéresse aux chevaux, sur lesquels il écrira pendant son exil une étude pénétrante. Il aime la discussion, se passionne pour la philosophie, excelle dans la Casuistique. Son caractère âpre, la solitude dans laquelle il se complaît, lui ont fait peu d'amis et pas un seul confident. Il intimide tous ceux qui l'approchent, jusqu'aux cheikhs, aux vétérans.

---

( 1 ) " Abd-El- Kader avait alors vingt -quatre ans ; mais il avait été mûri de bonne heure par l'étude et les voyages; il avait l'élégance et la beauté d'une famille aristocratique; il était le plus vaillant et le plus habile des cavaliers de sa tribu; il avait la piété et l'éloquence d'un marabout, l'astuce et le sang-froid d'un diplomate musulman; il était cruel ou généreux, suivant le besoin, bienveillant ou sévère par calcul, ensemble de qualités qui fait les dominateurs d'hommes."

( Edouard Cat: " Petite Histoire de l'Algérie" , t. II , p. 162.)

Mais ce penseur, ce solitaire est surtout un merveilleux homme d'action; ses décisions sont immédiates et irrévocables. Il n'a jamais rien regretté de ses gestes. Le fatalisme qu'il puise dans l'enseignement philosophique musulman le protège contre les événements. Il subordonne d'ailleurs l'événement à l'action et réalise par là le héros hegelien. Il a déjà livré bataille à l'envahisseur, ses exploits alimentent les conversations des braves. Il vole en avant de ses cavaliers, leur montre les canons ennemis en poussant son cheval au devant des boulets, qu'il voit ricocher et qu'il salue de ses plaisanteries.

Il participe lui-même aux travaux des camps, ranime le courage des blessés de son goum en leur lisant les plus beaux passages du coran sur le sang versé pour une cause juste.

Tel est le Sultan des Arabes peu après la prise d'Alger.

Son premier souci est d'établir son pouvoir. Il sent que les Français, avec la supériorité de l'équipement, détiennent celle de l'organisation, de la discipline. Aussi commence - t-il par recruter des collaborateurs compétents, qu'il disperse à travers le pays, avec mission de coordonner l'administration des terres et des populations avec la conduite de la guerre (1) . Ce projet rencontre de sérieux obstacles. Les colonisateurs, n'ont pas chômé. Leurs agents sillonnent les territoires, aidés dans leurs menées par ces éternels

---

(1) Le territoire d'Oran fut divisé en deux grands commandements: Khaléfalik de l'est, composé de sept Aghaliks avec Mascara comme chef lieu. Khalifalik de l'ouest avec Tlemcen comme chef lieu formé de cinq Aghaliks; les Caïds, chefs politiques et militaires chargés de l'administration d'une tribu, étaient placés sous le commandement des Aghas.

ambitieux, qui voient dans toute intervention étrangère, un moyen inespéré de s'emparer du pouvoir. Le général Trézel, en particulier, arrive à dresser contre l'émir, avec le concours du félon Mustapha Ben Ismail, deux tribus influentes: les "Douairs" et les "Smala".

Abdelkader, dont le réseau de renseignements s'avère tout de suite excellent, est mis au courant de ces manoeuvres. Sa riposte ne se fait pas attendre. Il part lui-même, à la tête des Beni-Amer et terrasse Mustapha Ben Ismail, qui échappe de justesse au châtement, en fuyant à Tlemcen. Il ne reparaitra d'ailleurs plus jamais.

Un autre cheikh transfuge du bas-Chéelif, se rend à l'émir après avoir essuyé plusieurs défaites. Enfin le cheikh des Ghomaris tombé entre ses mains est traduit devant un tribunal de Ulémas et condamné à mort, pour trahison (1).

---

(1) " il rendit la justice avec sévérité en même temps qu'il se montrait clément envers ses anciens ennemis. Il rétablit la sécurité sur les routes au point que, suivant l'expression des indigènes, un enfant aurait pu parcourir ses états, avec une couronne d'or sur la tête. Il forma un régiment d'infanterie permanente et des compagnies de canonniers, fit fabriquer de la poudre et des fusils, rêva d'avoir une marine à Ténès, Arzew et Rachgoun, et d'enrichir son royaume par le commerce et l'industrie. Intelligent et actif, il entrevoyait et accomplissait toutes sortes de créations et de réformes."  
(E. Cat, op. cit. T. II, p. 194-195.)

L'atmosphère nettoyée, Abdelkader envoie une lettre violente à Trézel, où il l'accuse d'avoir constamment violé le traité Desmichels, lequel proclamait que la France n'avait aucun désir d'étendre ses conquêtes au delà d'Alger et reconnaissait Abdelkader comme souverain Algérien, groupant sous sa seule autorité tout le territoire non occupé (1).

Trézel répond en marchant à sa rencontre. Il mène avec lui 2.500 hommes et 6 canons. Le 26 Juin 1835, son avant-garde, pénétrant dans la forêt de Moulay Ismail, rencontre les premiers fantassins de l'émir (combat du Sig). Cette journée coûte à Trézel plus de cent cinquante soldats tués ou blessés ; cependant il reprend l'avantage en raison du petit nombre des assaillants, et continue son avance.

---

(1) Voir nos notes au traité Desmichels à la suite de la Conférence.

Le surlendemain, il arrive aux gorges de la Macta, où Abdelkader l'attend. Trézel essuie un véritable désastre. Plus de la moitié de sa colonne est anéantie ou dispersée. Il s'est pourtant donné le bénéfice de l'offensive ... Mais il a sous-estimé la valeur de son adversaire ... ( 1 )

Après la Macta, le Maréchal Clauzel remplace Trézel. Il doit venger son prédécesseur et relever le prestige ... Lui non plus ne reste pas inactif. Dès Novembre le corps expéditionnaire colonial ne compte pas moins de 11.000 hommes. Le duc d'Orléans lui-même vient se joindre au maréchal pour prendre la tête des troupes. Consigne : marcher sur Mascara considérée comme capitale de l'émir pour y établir un Dey français ou relevant de la France, ce qui signifie la même chose ...

( 1 ) " Abdelkader, qui nous suivait avec le gros de son armée, avait fait occuper les collines par des tirailleurs, et derrière eux était caché un grand nombre de fantassins réguliers. On fit marcher quelques compagnies contre ces tirailleurs ; mais elles échouèrent devant cette infanterie dont on ne soupçonnait pas l'existence ; plusieurs renforts insuffisants furent envoyés coup sur coup, mais ils furent repoussés par un ennemi dix fois plus nombreux . Les Arabes tombèrent alors sur le convoi qui était au centre. Les conducteurs des voitures, sauf ceux du génie et de l'artillerie, coupèrent les traits et s'enfuirent au grand galop de leurs chevaux ; d'autres voulurent appuyer à droite, se jetèrent dans les marécages et s'embourbèrent. L'arrière garde, prise de panique s'avança en forçant sur la droite ; il y eut alors une indicible confusion, et si les Arabes eussent profité du désordre, s'en était fait de tout le corps d'armée de près de deux mille hommes. ( E. cat. op. cit. , T II p. 197-198)

De son côté, décrivant cette même bataille, le duc d'Orléans nous confie : Cette masse confuse ne pouvant plus même fuir tourbillonnait sur elle-même, éperdue et haletante. Une sorte de délire s'empara du soldat: on voit des hommes nus et sans armes se précipiter, en éclatant de rire, au devant des Arabes ; d'autres devenus aveugles tombent dans la rivière qu'ils ne voient pas et nagent dans quelques pouces d'eau ; d'autres adressent à genoux un hymne au soleil dont l'ardeur excessive égare leur raison. Tous ont perdu le sentiment de leur position et de leur devoir et jusqu'à l'instinct de leur conservation. ( Duc d'Orléans : " Campagnes de l'Armée d'Afrique " , cité par Tailliar: " L'Algérie dans la littérature française " , p. 221)

L'armée française s'empare sans peine de Mascara d'où s'étaient repliés les Arabes. Mais, sur ces entrefaites coup de théâtre ! Le duc d'Orléans est terrassé par une mystérieuse maladie ... On s'aperçoit que onze mille hommes ne suffisent pas pour l'escorter jusqu'à Oran. On est grand seigneur ou on ne l'est pas. Les Français évacuent Mascara au bout de deux jours, non sans y avoir mis le feu, pour marquer le caractère royal de la retraite, sans doute ( 1 )

Abdelkader réoccupe alors Mascara, puis fonce vers Tlemcen, où il assiège les derniers représentants turcs, passés dans le camp adverse : les Kouroughlis. Le siège levé sans succès et tandis que l'émir regagne Mascara le maréchal Clauzel en personne accourt, mais un peu tard, au secours des assiégés. Cavaignac demeuré à la tête de la garnison s'éternise chez les Kouroughlis .

Il aime ce bon peuple musulman, à l'hospitalité légendaire ... Seulement, il a besoin d'argent. Le maréchal Clauzel aussi. Il faut bien tenir son rang, n'est-ce pas? Que font ces aristocrates-nés ? Ils se contentent de décréter une contribution à laquelle toutes les tribus amies ou non, relevant du contrôle français de Cavaignac, sont astreintes. Les Kouroughlis sont bien punis de leur trahison : ils ont beau protester de leur loyalisme, on confisque les bijoux de leurs femmes et la crosse convaint les derniers récalcitrants. De quoi dégoûter ces malheureux kouroughlis des alliés libérateurs ...

( 1 ) Le 10, on abandonna Mascara ; avant de partir , on brûla les portes de la ville, les affûts d'une vingtaine de pièces de canon qui étaient sur les murs, l'arsenal d'Abdelkader, puis les maisons.

La ville aurait été complètement détruite par l'incendie si une pluie abondante n'avait éteint les foyers.

Dois-je dire que cette dernière anecdote n'est pas de moi, Cavaignac et Clauzel, ces partisans de " la manière forte" s'en sont assez vantés dans des lettres et des rapports. L'histoire fit même un peu de bruit et obligea Clauzel à écrire un justificatif, qui est un modèle de cynisme... (1).

Mascara et Tlemcen sont néanmoins de rudes coups pour Abdelkader. Pour la première fois l'émir connaît l'échec. En outre les renseignements qui lui parviennent sur les forces ennemies sont loin de l'inciter à l'optimisme. Mais il n'est pas homme à s'endormir sur un échec. Il regroupe ses forces et rétablit en partie Médéa, qui lui semble une citadelle plus sûre que Mascara.

---

(1) Les historiens qui ont relaté cette affaire ont tenté de l'expliquer et de la justifier. Henri Garrot les résume en ces termes :

"Réfléchissant cependant que l'évacuation de Tlemcen dans de telles conditions n'aurait eu d'autres effets que celui de livrer sans profit les défenses de cette ville à l'Emir, qui, disposerait alors de la forteresse du méchouar dont il avait, en vain cherché à s'emparer, le maréchal décida d'y laisser un détachement de ses troupes. Comme il ne disposait d'aucun crédit pour le ravitaillement et l'entretien de cette garnison, il prit sur lui d'imposer à la population indigène laquelle comprenait des Turcs et des Kouroughlis une contribution, dont le chiffre ne fut pas tout d'abord établi.

Une commission présidée par un nommé Mustapha ben Mekalled indigène du pays dans laquelle figurait un juif d'Oran nommé Lasry, interprète de l'armée, fut chargée du recouvrement de cet impôt.

En vain Mustapha ben Ismael protesta-t-il au nom de ses braves soldats, la commission formée d'habitants de la ville, qui regardaient comme des ennemis les défenseurs du méchouar, se montra impitoyable envers ces derniers. Ceux qui ne pouvaient payer furent bâtonnés et, à défaut d'or qu'il n'avaient pas on enleva les bijoux de leurs femmes ; on prit leurs effets et leurs titres de propriété, estimés par Lasry, qui prenait le tout pour son compte, aux prix fixés par lui.

( Henri Garrot : op. Cit.)

Pendant que les français lui laissent un répit involontaire, d'une part parce qu'ils n'ont pas encore assez de confiance en eux et d'autre part, parce que cet adversaire imprévu leur en impose, il perfectionne son armée, s'entoure de lieutenants sûrs. Moins d'un an après, il accomplit un véritable tour de force, en bloquant d'Arlanges, collaborateur direct du général Bugeaud, au camp de la Tafna. Victoire militaire éclatante, où 500 soldats français sur 3.000 sont mis hors de combat. Les moins timorés colonialistes se déclarent alors pour l'occupation restreinte. Il faut traiter. Bugeaud se sent une petite âme de ministre avide, pris au piège ; il fait vite autant de concessions qu'il s'apprêtait à faire de massacres .. Bugeaud a d'ailleurs pas mal d'indélicatesses à son actif.(1)

---

(1) Le conférencier fait allusion à l'affaire Brossard ; le maréchal Bugeaud avait été accusé d'avoir perçu 180.000 fr, pour avoir donné des renseignements sur la conclusion de la paix , renseignements qui furent utilisés avec beaucoup d'apropos par certains commerçants :

Bugeaud reconnut, devant le conseil de guerre de Perpignan, qu'il destinait seulement 100.000 fr. aux chemins vicinaux de son village, sur la somme que lui avait remise Abdelkader. " Je voulais, dit-il , distribuer 80.000fr. restant aux officiers de mon Etat-Major, qui m'avaient rendu service, je voulais aussi sur cette somme là, payer à ben Durand quelques missions dont je l'avais chargé . Je voulais aussi donner 10.000 francs au général Brossard" . Et avec une franchise qui impressionna l'auditeur, " Je le déclare hautement, conclut-il, pour les jeunes officiers qui m'entendent, j'ai commis un acte indigne de la noblesse et de la dignité du commandement".

Ch. A. Julien : " Histoire de l'Afrique du Nord", p. 596-597 .

l'in-  
su-  
Ma-  
rév-  
tra-  
dic

lui-  
se-  
ca-  
Ar-  
ter-  
ap

pr-  
se-  
vo-  
da-  
jur

—

Ar-  
Mi-  
Me-  
en-  
lac-  
en-  
ce-  
dc-  
et

tra

a la fin de sept cent quatre-vingt-cinq et lui reconnaît l'entière autorité sur son pays, sauf Oran, Mascagarem, et la Mitidja. Avec Abdelkader seules deux villes restent par le coup indépendantes, à savoir même Zarrakissa.

Après le Maroc, l'émir Abdelkader, en l'absence de la France, ne profite pour rien de la situation. Il se rattache à sa cause, en la fait élargir de Biskra jusqu'à Beni-Krouja, et même d'autres tribus, protégées de la France.

Les Kabyles ne donnent pas leur sympathie de bon plaisir à des Français qui seront en même temps leurs ennemis ou leurs administrateurs. Ils préfèrent adorer leur prince, combattre sa politique, et risquer sa vie.

Après le traité de la Tafna, les Français envoient Marabout, Maraghat, Grand et Petit Evrou, l'émir Alger, le Grand et le Petit Nouadhibou, Koudlicou, Nemcen, et d'autres tribus, à nous demander à notre tour, non de l'argent, mais de la poudre, de la poudre de Tiflet et de celle d'Alger, sur leurs propres provisions et où l'émir n'avait pas de poudre. Tous les Français tombent dans le piège et nous sommes obligés de leur donner de la poudre en grande quantité. Les Français envoient aussi des troupes à l'assaut de Zarrakissa, le fameux pays de l'émir, et de Beni-Krouja, le pays de son frère, et de Beni-Moussa, le pays de son oncle.

L'émir Abdelkader, souverain d'Algérie, pose les fondations d'un Etat, où ni l'instruction, ni la justice, ni même les élections municipales n'étaient négligées. Et pourtant, que de savants européens de l'époque se le représentent comme un souverain paresseux, entouré de concubines...

Il entretient en rapport avec les territoires limitrophes de Tunisie et du Maroc, améliore l'art tactique de ses Khalfats. Il répartit l'autorité civile en huit provinces, administrées par des aghas et des calou. Il restait une autorité d'influence des marabouts et des cheikhs. Il appuie sa politique aux prédicateurs, ou aux saints, et leve pour seuls impôts la "Zakat" et le "Ouchouq" prévu par la loi musulmane, et abat du même coup les contributions abusives imprévisibles, propres aux turcs. Son armée monte à dix mille soldats réguliers dont 8 000 fantassins, 2 000 cavaliers, plus 240 artilleurs et 25 pièces d'artillerie. Des poudreries fonctionnent à Mascara, Miliana, Médéa. Une manufacture d'armes est installée à Miliana, une fonderie de canons à Nemcen. Sebden, Saida, Boghar, Biskra forment de l'ouest à l'est, une ligne de citadelles précieuses.

Mais le traité de la Tafna n'est pas respecté par les Français, qui emploient des hommes de sac et de corde pour leur propagande de calomnie contre l'Emir. Les chefs adversaires ne reculent devant rien, pourvu qu'ils aveuglent un peuple enthousiaste, et qu'ils ruinent la popularité d'un homme dont ils sentent la supériorité. Ils s'emparent du premier prétexte pour déclencher de nouveaux hostilités et lancer l'expédition française des Fortes de Fer. (1)

(1) L'expédition de Fortes de Fer, vue par le maréchal Vatel en sa qualité d'officier d'ordonnance du Duc d'Orléans, est rapportée dans la lettre suivante adressée au Duc d'Orléans, le 17 mai 1830. Elle est accompagnée de la lettre que le Duc d'Orléans adressa à l'Emir Abdelkader, le 17 mai 1830, et de la lettre que l'Emir lui adressa, le 20 mai 1830. La lettre de l'Emir a le caractère d'une provocation, que le Duc d'Orléans ne put en avoir le caractère d'une provocation, que le Duc d'Orléans ne put en avoir le caractère d'une provocation, que le Duc d'Orléans ne put en avoir le caractère d'une provocation.

Duc d'Orléans - Recits de campagne - 1830 - 1831 - 1832 - 1833 - 1834 - 1835 - 1836 - 1837 - 1838 - 1839 - 1840 - 1841 - 1842 - 1843 - 1844 - 1845 - 1846 - 1847 - 1848 - 1849 - 1850 - 1851 - 1852 - 1853 - 1854 - 1855 - 1856 - 1857 - 1858 - 1859 - 1860 - 1861 - 1862 - 1863 - 1864 - 1865 - 1866 - 1867 - 1868 - 1869 - 1870 - 1871 - 1872 - 1873 - 1874 - 1875 - 1876 - 1877 - 1878 - 1879 - 1880 - 1881 - 1882 - 1883 - 1884 - 1885 - 1886 - 1887 - 1888 - 1889 - 1890 - 1891 - 1892 - 1893 - 1894 - 1895 - 1896 - 1897 - 1898 - 1899 - 1900 - 1901 - 1902 - 1903 - 1904 - 1905 - 1906 - 1907 - 1908 - 1909 - 1910 - 1911 - 1912 - 1913 - 1914 - 1915 - 1916 - 1917 - 1918 - 1919 - 1920 - 1921 - 1922 - 1923 - 1924 - 1925 - 1926 - 1927 - 1928 - 1929 - 1930 - 1931 - 1932 - 1933 - 1934 - 1935 - 1936 - 1937 - 1938 - 1939 - 1940 - 1941 - 1942 - 1943 - 1944 - 1945 - 1946 - 1947 - 1948 - 1949 - 1950 - 1951 - 1952 - 1953 - 1954 - 1955 - 1956 - 1957 - 1958 - 1959 - 1960 - 1961 - 1962 - 1963 - 1964 - 1965 - 1966 - 1967 - 1968 - 1969 - 1970 - 1971 - 1972 - 1973 - 1974 - 1975 - 1976 - 1977 - 1978 - 1979 - 1980 - 1981 - 1982 - 1983 - 1984 - 1985 - 1986 - 1987 - 1988 - 1989 - 1990 - 1991 - 1992 - 1993 - 1994 - 1995 - 1996 - 1997 - 1998 - 1999 - 2000 - 2001 - 2002 - 2003 - 2004 - 2005 - 2006 - 2007 - 2008 - 2009 - 2010 - 2011 - 2012 - 2013 - 2014 - 2015 - 2016 - 2017 - 2018 - 2019 - 2020 - 2021 - 2022 - 2023 - 2024 - 2025 - 2026 - 2027 - 2028 - 2029 - 2030 - 2031 - 2032 - 2033 - 2034 - 2035 - 2036 - 2037 - 2038 - 2039 - 2040 - 2041 - 2042 - 2043 - 2044 - 2045 - 2046 - 2047 - 2048 - 2049 - 2050 - 2051 - 2052 - 2053 - 2054 - 2055 - 2056 - 2057 - 2058 - 2059 - 2060 - 2061 - 2062 - 2063 - 2064 - 2065 - 2066 - 2067 - 2068 - 2069 - 2070 - 2071 - 2072 - 2073 - 2074 - 2075 - 2076 - 2077 - 2078 - 2079 - 2080 - 2081 - 2082 - 2083 - 2084 - 2085 - 2086 - 2087 - 2088 - 2089 - 2090 - 2091 - 2092 - 2093 - 2094 - 2095 - 2096 - 2097 - 2098 - 2099 - 2100



Non sans peine, le maréchal Valée occupe Miliana, puis Médéa, où il se fait bloquer par un mouvement tournant des ailes arabes.

Cependant Bugeaud inaugure sa noire politique indigène, faite d'hypocrisie et de fausseté. Il fait tout pour semer au sein des populations des "germes de honte". Les tribus restent inflexibles.

Bugeaud se fait nommer gouverneur.

Alors, il déploie contre l'Emir ses fameuses colonnes mobiles et lui fait essuyer plusieurs revers. Les citadelles d'Abdelkader s'écroulent les unes après les autres. Pourtant lui, reste insaisissable. On dirait que les échecs ne l'affligent pas. Ses forces sont toujours neuves, ses troupes toujours fraîches. Le danger s'aggrave de jour en jour. Entre les généraux de Bugeaud et les khalifats de l'emir s'engage une partie mouvementée où les arabes déploient en vain toute leur endurance, tout leur héroïsme. Enfin c'est la tragique prise de la Smala. Le Sultan des Arabes se retire, dangereusement atteint. L'adversaire le traque. Cent fois, il manque d'être assassiné ou livré. Les traîtres encouragés par l'adversaire, font croire au peuple que la résistance est insensée qu'il n'y a aucune honte à s'avouer vaincu, qu'il y a, au contraire, tout à attendre du modernisme français.

Plusieurs tribus sont conquises. Partout où passe l'envahisseur les villes sont incendiées, d'horribles massacres sont perpétrés.

Les derniers groupes qui restent autour de l'émir acceptent des combats inégaux, se font décimer. Je ne connais pas de plus belle épopée. Pour comble d'infortune, le khalifat Ben Allel, dernier recours du Sultan abandonné, tombe dans une gigantesque mêlée où il a vu ses soldats massacrés jusqu'au dernier ; lui-même périt tragiquement.

Abdelkader ne désespère pas. Tout en opérant sa difficile retraite, il ne néglige aucune occasion de rentrer dans les combats, le sabre sanglant, le pistolet fumant. Il se bat. Il ne cesse de se battre ! Il se bat jusqu'à la folie, comme ses ancêtres se sont battus à travers le monde, pour la plus belle et la plus grave des causes ! ... Mais les derniers coups qu'on lui porte sont mortels, et c'est toujours la retraite.

En même temps qu'il se retire, il comprend que s'il n'y a plus d'espoir à l'Est, l'Ouest est, au contraire l'asile par excellence, l'ultime tremplin d'où il pourrait foncer dans la bataille. Il amorce alors une habile manoeuvre : il gagne avec ses derniers soldats le Maroc, contraignant les Français à le suivre jusqu'à la frontière, provoquant ainsi la guerre entre le Maroc et la France.

Au Maroc il se réorganise, alimente l'insurrection algérienne qui n'a pas cessé de sévir dans plusieurs régions. Il remporte sur Cavaignac la victoire de Sidi-Brahim, en Septembre 1845, qui a d'heureuses répercussions dans le coeur de ceux qui continuent la lutte.

Mais il ne peut pas, comme il le voudrait, rejoindre les insurgés du Sahara, qui, sous le commandement de Mohamed Ben El Hajd Seghir, tiennent tête à Bengana gagné à la cause française, et ceux de Kabylie qui opposent

une résistance forcenée à l'infiltration ennemie, derrière le khalif Ben Salem .

Entre temps les français concentrent leur force sur le Maroc. Les troupes du Sultan du Maroc subissent une grande défaite au camp d'Isly. Le 6 août 1844, l'escadre du prince de Joinville bombarde Tanger, détruisant la moitié de la ville. Puis c'est l'île de Mogador qui est occupée. Le Maroc signe avec la France le traité de Tanger, le 10 septembre 1844.

Abdelkader s'est rejeté vers le sud pendant que Bou-Maâza soulève le Chélif et Ouarsenis. Mais il ne tarde pas à être repoussé et joint le Maroc par Figuig. Moulay Abdelrahmane est enchaîné par le traité de Tanger. De plus, il n'est pas en état de reprendre le combat. Il somme Abdelkader de repartir dans le Sud. Celui-ci tente de surprendre le camp marocain. Il est repoussé . Sous le feu des goums il tente, au prix de gros sacrifices en hommes et en effectif, de passer la Moulouya, pour gagner le territoire algérien, où Lamorcière le guette.

Il ne tarde pas à être irrémédiablement encerclé. Sa deïra, qui comptait 4.000 hommes au départ est entièrement dispersée. Il ne reste plus autour de lui qu'une centaine de fidèles ... Il peut encore échapper à l'ennemi, mais il ne veut pas sacrifier ses derniers soutiens et se rend, le 23 décembre 1847, auprès de ce même mausolée de Sidi

Brahim, où , deux ans auparavant, il remportait une magnifique victoire ... (1)

(1) Signalons qu'en novembre 1847, l'Emir délégua son lieutenant, Mohamed Bou Hamidi, ex-gouverneur de Tlemcen, auprès du Sultan du Maroc, pour faire appel à son esprit de solidarité. C'est à l'occasion du départ de cette délégation, que l'Emir, l'angoisse au coeur, improvisa ces vers. Eprouvé déjà par tant d'adversités, il en prévint de pire encore

, et sous l'impression d'une douleur poignante. Il exhala sa plainte en une improvisation poétique. Ces vers d'une excellente facture, sont pleins d'une émotion vraie, qui révèle l'état d'âme de leur auteur et prouve la sincérité de son inspiration :

دررا نظمت عقودها من أدمي	قلدت يوم البين جيد مودعي
قلبي ولا جلدي ولا صبري معي	وحدا بهم حادي المطايا فلم أجد
تركت معالم معهدي كالبلقي	ودعتهم ثم انتثيت بحسرة
رجعت عداك المبعضون كمرجعي	ورجعت لأدري الطريق ولا تسل
حاشى لمثلك ان أقول ولا يعي	يا صاح ع وانصت لأخبار الهوى
وعجائب حتى كأني الأصمعي	اني أحدث بالهوى بغرائب
طيب الحياة ففي البقاء لا تطمعي	يا نفس قد فارقت يوم فراقهم

*“ Le jour de la séparation, au moment de nos adieux, je suspendis à leur cou des colliers dont les perles étaient mes larmes.*

*Quand, au son de la cantilène du chamelier, leurs montures se mirent en marche, tout défailit en moi, le coeur, la force, la constance.*

*Adieu, m'écriai-je, et je me détournai en gémissant de voir nos lieux de réunion transformés en désert.*

*Je reviens, inconscient du chemin parcouru. Ne m'interroge pas, et que tes pires ennemis aient un pareil retour !*

*Ecoute, ami, et rappelle-toi les accents que la passion inspire. Un homme tel que toi n'aurait-il point souvenance de mes paroles ?*

*La passion qui me domine s'exhale en merveilleux accents tels que ceux d'un autre Asmaï*

*Du jour de leur départ, Ô mon âme, tu perdis le charme de l'existence; n'espère plus en prolonger le cours !”*

Tirée de la Revue Africaine n° 221-222 - 1896. Article intitulé : Improvisation de l'Emir Abdelkader et signé F. Patorni.

Le gouvernement, par la bouche du Duc d'Aumale, promet que le prisonnier sera conduit en terre musulmane, à Okka ou Alexandrie, comme il l'a demandé. Mais la prise est trop grosse pour le Duc, et sans craindre la réprobation universelle, il revient sur la parole donnée. Abdelkader et sa suite sont embarqués pour Toulon. Mais auparavant on les séquestre au fort Lamalgue, dans un véritable cachot où ils respirent mal et dépérissent. Les colonisateurs ont peur d'Abdelkader même vaincu. Ils n'ont jamais pu se mettre à sa portée. Le felleux colonel Daumas essaie en vain de persuader le captif des bonnes dispositions du gouvernement à son égard. Le Sultan des Arabes hoche la tête. Au fond de lui, il méprise ces vainqueurs qui n'arrivent pas à être grand ...

Peu après il est transféré à Toulon, où son sort n'est pas meilleur, puis au château d'Amboise où son courrier est intercepté et ses visiteurs renvoyés. La rente que lui assure le Roi de France est dérisoire, car Abdelkader a, autour de lui, plus de cent amis qui ont tenu à partager son exil. Plus tard, sa femme le rejoint.

Enfin Louis-Philippe est renversé. Napoléon III, seul souverain français qu'Abdelkader ait tenu en grande estime, accède au désir du vaincu, au bout de deux ans d'angoisse, pendant lesquelles Abdelkader désespère de la justice. Enfin, il obtient l'exil en terre d'Islam comme une faveur. L'émir passe ses derniers jours dans la méditation. Il semble qu'il soit indépendant des événements. Aucun lien ne l'attache plus à son peuple. Il n'a gardé aucune rancune, ni à

la France, ni à ceux qui ont douté de lui. Pendant les émeutes de Syrie, ce fanatique abrite des chrétiens dans sa propre maison. Avec Napoléon il entretient des relations de courtoisie, mais il reste un Sultan inflexible quant à son honneur et à dignité. Contrairement aux ragots officiels, il ne bénit jamais la colonisation, ne prêche pas la soumission au "génie moderne européen". En 1883, à Damas, il meurt, au milieu de ses amis, qu'il charge de saluer son peuple pour lui. Jusqu'aux derniers moments, il ne doute pas que l'Algérie accomplira son destin. Il sait que rien ne peut étouffer un peuple, ni l'empêcher de poursuivre son évolution propre.

Beaucoup d'occidentaux restent sceptiques, quand on leur parle d'Abdelkader. Pour eux, il ne peut être qu'un quelconque marabout, qui aurait, sous la menace des plus sévères "Falakas" retenu des rudiments de textes saints, de grammaire ou de prosodie. Il ne mettent pas la civilisation arabe en doute, ils veulent bien reconnaître le génie d'un poète comme El Mutanabbi, d'un mathématicien comme Abul Wafa, d'un philosophe comme Ibn Rochd, d'un historien comme Ibn-Khaldoun. Ils sont bien obligés de reconnaître que la conquête arabe ne se serait pas faite sans des généraux exceptionnels; mais Abdelkader reste pour eux "un petit chef" qui a eu un peu de courage et la chance de combattre des adversaires inavertis de la topographie locale ...

Il n'en est pas moins vrai cependant qu'Abdelkader a tenu tête seize ans durant aux meilleurs généraux français de l'époque. Il ne faut pas oublier que les Algériens se battaient toujours, ou presque, en combats rangés, contre des adversaires sensiblement plus nombreux, équipés, disciplinés, bien nourris, bénéficiant du morcellement politique du pays en fractions indépendantes ou dissidentes.

Ce morcellement ne résultait pas, comme on veut nous le faire croire, de dissensions intérieures, mais simplement du fait que les Français disposèrent vite de plusieurs colonnes qui se hâtèrent de s'établir dans des centres comme Alger, Oran, Tlemcen, et purent aussitôt harceler Abdelkader, l'empêchant de grouper ses forces et de préparer les Algériens à la guerre de l'indépendance.

Il faut aussi remarquer qu'Abdelkader n'a pas essayé de se servir du seul moyen qui pouvait lui donner une supériorité : la guérilla. La plupart des petits observateurs de la conquête nous disent qu'il ne pouvait pas...

A ces fonctionnaires de l'histoire il est peut-être permis de demander : et pourquoi cela Messieurs ?

L'émir n'avait-il pas pour lui l'immense majorité de la population ? N'avait-il pas partout des collaborateurs dévoués à tout ?

En Kabylie, en particulier, cette kabylie rebelle et si féconde en ressources stratégiques, n'aurait-il pas pu, en s'y retranchant, tendre les plus belles embûches à des soldats qui ignoraient tout du pays ?

Le plus timide des bergers brûlait d'envie de se battre et, avec une fronde, aurait pu, au moins, harceler des troupes qui n'étaient pas encore casquées d'acier ... La vérité, c'est qu'Abdelkader répugnait à employer l'embuscade. Jamais l'émir le sachant, un militaire français isolé n'a été attaqué. Des groupes entiers de soldats armés étaient faits prisonniers. On connaît l'aventure de ces trois cents prisonniers français relâchés parce qu'on ne pouvait pas les nourrir. Ne voilà-t-il pas, de la part d'un peuple attaqué, un bel exemple de grandeur d'âme .

Si les généraux colonialistes n'hésitaient devant aucune infamie, si Saint-Arnaud rêvait de profaner les mosquées et de prostituer les Algériennes, si les paysans se voyaient chassés de leurs terres sous des prétextes de haute opportunité coloniale, si les guerriers arabes capturés étaient fusillés sur place, Abdelkader, lui considère, l'exaspération dans la guerre comme une lâcheté ...

Cet homme traqué, réduit à fuir de montagne en montagne, de douar en douar pour continuer la lutte

désespérée, ne s'est jamais laissé aller à aucun petit moyen. S'il a été vaincu, c'est le moindre titre de gloire pour les tout-puissants vainqueurs ... que pour lui-même qui a su accepter la défaite avec la dignité qui sied à un héros malheureux.

La défaite d'Abdelkader, son exil et enfin sa mort eurent peu de répercussions. L'opinion ne s'en était pas émue outre mesure. N'était-on pas à l'âge d'or de l'impérialisme colonial? Les Etats majors avaient trop de larcins à faire oublier pour protester ... Il y eut bien quelques braves gens pour pleurer timidement la liberté bafouée. Mais tant de casernes se construisaient, tant de sbires chantaient victoire que les braves gens durent se taire ... Ou se convertir . Seuls les états musulmans dissimulaient mal leur angoisse devant ce dernier coup ; mais les états musulmans eux-même subissaient pour la plupart un esclavage plus ou moins camouflé, de sorte que ce grand acte de **banditisme éclairé** qu'on appelle colonisation fut approuvé par la quasi-unanimité des gouvernements .

Et alors commença pour l'Algérie une ère lamentable que l'histoire aura du mal à rétablir intégralement tant elle est longue et peu avouable. Une véritable campagne d'infâmie fut mise au point : avec un machiavélisme souvent teinté de fanatisme religieux, on accumula les perfidies les bassesses. Un peuple entier fut traîné dans la boue, une civilisation outragée et flétrie, la langue arabe fut interdite presque partout et ravalée au rang de dialecte mort et sans objet, la religion musulmane fut mystérieusement défigurée par d'abjects charlatans que l'administration colonialiste substituait sciemment aux Ulemas . On fit couler des flots d'argent , on combla d'honneur une poignée de traîtres à peine conscients , on expropria, on traqua, on frappa, on humilia, sans merci . Et tout cela fut justifié par un petit, un

tout petit argument , tellement petit que ses propres inventeurs oublièrent trop souvent de s'en servir ...

On prétendit que l'Algérie n'avait en fait jamais existé, ou mieux, qu'elle avait peut-être existé, mais en tant que peuple mineur, et qui serait passé indiscontinûment au cours des siècles de tutelle en tutelle. Il n'est pas difficile de réfuter de telles arguties ... D'abord , si l'on doit juger d'un pays au nombre d'invasions qu'il eut à repousser , **la France elle-même qui en a connu quelques dizaines ne résisterait pas à l'examen** . Ensuite, il est un fait flagrant, plein de bon sens, qu'aucune personne sincère et avertie ne peut songer à mettre en doute : c'est que l'Algérie, après avoir triomphé de toutes les formes de colonisation depuis la phénicienne, en passant par la romaine, s'est intégrée d'elle-même à la communauté arabe et musulmane. Et elle tient tellement à cette communauté que malgré la chute de l'Empire et du prestige musulman, cent dix-huit ans de militarisme français ne l'ont pas écartée à l'Islam . **Voilà la plus belle victoire spirituelle d'une civilisation qui n'est ni prête, ni résolue à périr !**

L 'Algérie a fait sa propre preuve : elle n'est pas le résultat d'une nation expansionniste , quelle qu'elle soit, mais bien africaine qui a trouvé sa voie et sa signification dans une unité morale musulmane. Rien , sinon son infortune et sa trop grande misère ne peut la différencier de l'Egypte autre nation africaine irrévocablement musulmane et arabe.

Et ce qui montre bien que la Partie algérienne entendait rester arabe , et selon la formule de l'ancien état, c'est qu'elle n'a pas manqué de s'élever contre l'impérialisme turc et que Abdelkader, a commencé à défendre l'indépendance algérienne contre les turcs avant de la défendre contre les Français . Ceci confond aisément ceux qui veulent voir une

guerre sainte dans tous nos combats, ces visionnaires en chemises de soie qu'une mosquée effraie autant qu'une forteresse.

Certes il existe, et nous nous réjouissons, une communauté musulmane dans notre pays. Mais ceci tient seulement au fait reconnu que notre religion ne relève pas seulement de la mystique divine, elle est aussi un monument philosophique, social, juridique, et même plastique. **Elle a eu pour nous une formidable puissance historique puisque, réduite à sa plus misérable expression, elle nous a permis de rester nous-mêmes et de résister, avec nos haillons et nos vieilleries, aux batteries de Saint-Arnaud, aux mitrailleuses et aux avions du général Duval, aux fours crématoires d'Achiary, aux croisades, aux immigrations, à la famine, à la honte, à la prostitution organisée, aux saloperies de l'administration coloniale !**

Le fait qu'Abdelkader ait été élu Sultan des Arabes par la quasi-majorité des tribus prouve bien qu'il y avait une opinion publique arabe. **Oui, sans l'agression du colonialisme, il y aurait eu une Algérie musulmane avec son édifice propre et son gouvernement central.** Et cette Algérie aurait normalement évolué, elle serait devenue une nation moderne au même titre que l'Egypte, autre nation victorieuse d'un impérialisme plus noir encore : l'impérialisme britannique.

Revenons, avec votre permission aux Turcs. Une dernière et non moins importante remarque s'impose : c'est que leur emprise, étant effectivement bien plus maritime et commerciale que territoriale et militaire, n'aurait pas résisté à un soulèvement conjugué des cheikhs, dont la majorité

reconnaissaient sans difficulté Abdelkader comme chef légitime. **Il y a donc eu une guerre de l'indépendance algérienne, et c'est pourquoi les colons se sont acharnés contre le pays, au point de le priver de gouvernement, de la langue et de lois nationales.** Il faut que tout le monde sache que le slogan de l'Algérie département métropolitain est né du cerveau de ces petits généraux de colonie qui voulaient étouffer tout germe national, pour exploiter à leur aise cette "civilisation" qu'ils nous apportaient avec tant d'empressement...

Curieux civilisateurs que ces aventuriers, ces ratés du génie européen, ces généraux venus faire leur gloire contre un peuple faible, ces spéculateurs avides de gains incontrôlés, ces impuissants qui venaient chez nous retaper leur énergie ou leur compte en banque. Ah ! Quels mirifiques contrats on faisait à n'importe quel européen, pourvu qu'il vienne grossir le rang des corbeaux... Quel miroitement de châteaux romantiques, d'esclaves qu'on mènerait au fouet, d'orientales aux yeux bistrés dont on garnirait ses appartements.

Oui, malgré la répulsion que nous éprouvons à remuer ce fumier, voilà de quels moyens on usa pour terrasser l'Algérie. De tels moyens sont, Dieu merci, tout à notre honneur. Ils donnent une idée de la résistance magnifique que nous avons dû opposer à la barbarie expansionniste des civilisateurs.

Le combat de l'indépendance commencé par Abdelkader continue, a toujours continué. Depuis un siècle, un peuple lutte et crève dans l'ombre, coupé des peuples amis, réduit à son seul horizon. Et c'est pour cela que nous demanderons à tous nos amis et en particulier à nos amis français de rompre le mur qui nous sépare. A Paris, nous pouvons parler

un peu , déchirer ce linceul d'infamie dans lequel on prétendait nous enterrer vivants. Les peuples deviennent frères dans la mesure où ils deviennent libres. Toutes les masses sont naturellement amies de notre liberté . La masse française ne peut pas nous oublier . Elle nous a trouvé près d'elle dans tous ses combats, nous sommes sûrs qu'elle est avec nous dans le nôtre . Nous sommes convaincu que, quand on parle d'indépendance à Paris on ne peut pas être méconnus. Nous avons eu parmi vous les plus chauds, les plus sincères amis. Je ne citerai que l'émouvante figure d'Anatole France , dont un livre "Sur la pierre Blanche" est tout entier une magnifique plaidoirie en faveur des colonisés. Et Dieu sait qu'Anatole France n'était ni fanatique, ni grand tabou de peuplades sauvages.

Quant à moi , j'aurais accompli ma plus belle mission si je gagnais de nouvelles sympathies françaises à la cause de l'indépendance de mon pays.

**FIN**

## **NOTES**

### **TRAITE DESMICHELS**

Le général Desmichels avait obtenu de son gouvernement , l'autorisation de traiter avec l'émir Abdelkader sur les bases suivantes :

1° Reconnaissance de la souveraineté de la France par Abdelkader, qui prêterait foi et hommage au roi des Français ; paiement d'un tribut annuel ;

2° Reconnaissance par la France d'Abdelkader comme Bey d'un certain nombre de tribus ; investiture donnée par le roi ;

3° Importation et exportation par le port d'Oran de tous les objets nécessaires aux Arabes ou vendus par les Arabes ;

4° Engagement pris par l'Emir de n'acheter que chez les Français les armes et les munitions de guerre ;

5° Envoi d'agents français auprès d'Abdelkader, afin de servir d'intermédiaires entre les commandants de la province et lui-même déclaré Bey.

" Pendant ce temps , l'Emir avait envoyé à Oran deux de ses Khalifas Miloud ben Harrach et Ould Mahmoud, lesquels s'abouchant le 4 Février 1834 en dehors de la ville avec Mardochee Amar , reçurent de lui les instructions du général , qu'ils rapportèrent à Abdelkader , reproduites dans une note ne portant pas de signature" ( Henri Garrot -Histoire générale de l'Algérie ).

Cette note était ainsi conçue :

1° A compter d'aujourd'hui, les hostilités cesseront entre les Arabes et les Français ;

Cette convention fut ratifiée le lendemain par l'Emir Abdelkader, qui apposa son cachet au-dessous du texte arabe.

Le gouvernement français ne connut que cet acte , alors que l'Emir se prévalut toujours de la seconde note parallèle sur laquelle le général avait apposé son cachet.

Le général Desmichels qui avait négligé de tenir le ministère au courant des notes et ne lui avait soumis que le document portant la date du 26 Février , reçut l'autorisation de faire connaître par écrit à l'Emir que le Roi avait approuvé le traité : mais l'interprète Mardochee Amar , chargé de préparer la lettre , se servit dans sa traduction du mot " cherouth", pluriel de "charth" , qui signifie " conditions" " articles de traités". De telles sorte qu'Abdelkader put se prévaloir que le Roi avait approuvé les trois documents , et par conséquent "les traités" alors que dans l'esprit du général il n'en existait qu'un seul.

- 2° La religion et les usages des musulmans seront respectés ;
- 3° Les prisonniers français seront rendus ;
- 4° Les marchés seront libres ;
- 5° Tout déserteur français sera rendu par les Arabes ;
- 6° Tout chrétien qui voudra voyager par terre devra être muni d'une permission revêtue du cachet du consul Abdelkader et de celui du Général.

Cette note parvenue à Abdelkader, fut retournée le 25 Février, revêtue de son cachet ; mais Ben Miloud avait reçu l'ordre de ne la livrer qu'après que le général Desmichels aurait approuvé une note parallèle indiquant les conditions mises par l'Emir à la paix. Cette deuxième note était ainsi conçue :

1° Les Arabes auront la liberté de vendre et d'acheter de la poudre, des armes, du soufre, enfin tout ce qui concerne la guerre ;

2° Le commerce de la Mersa ( Arzew) sera sous le gouvernement du prince des croyants, comme par le passé, et pour toutes les affaires . Les cargaisons ne se feront pas autre part que dans ce port. Quand à Mostaganem et à Oran, ils ne recevront que les marchandises nécessaires aux besoins de leurs habitants , et personne ne pourra s'y opposer. Ceux qui désireront charger des marchandises devront se rendre à la Marsa ;

3° Le général nous rendra tous les déserteurs et les fera enchaîner . Il ne recevra pas non plus les criminels. Le général commandant à Alger n'aura pas le pouvoir sur les musulmans qui viendront auprès de lui avec le consentement de leurs chefs ;

4° On ne pourra empêcher un musulman de retourner chez lui quand il le voudra.

Le général Desmichels , auquel les traducteurs avaient atténué la portée de l'article 2 de cette note , y apposa son cachet, après quoi Miloud ben Harrach lui fit remise de sa première note, dont il était porteur, approuvée par Abdelkader

Le général français considérant ces deux notes comme de simples préliminaires, demanda à l'envoyé de l'émir une rédaction définitive du traité.

Miloud ben Harrach qui avait entre les mains, approuvée par le général, la note contenant les conditions d'Abdelkader , ne fit aucune difficulté et le lendemain de son retour à Oran , le traité réclamé par le général était rédigé en six articles sur deux colonnes, dont l'une

Cette convention fut ratifiée le lendemain par l'Emir Abdelkader, qui apposa son cachet au-dessous du texte arabe.

Le gouvernement français ne connut que cet acte , alors que l'Emir se prévalut toujours de la seconde note parallèle sur laquelle le général avait apposé son cachet.

Le général Desmichels qui avait négligé de tenir le ministère au courant des notes et ne lui avait soumis que le document portant la date du 26 Février , reçut l'autorisation de faire connaître par écrit à l'Emir que le Roi avait approuvé le traité : mais l'interprète Mardochee Amar , chargé de préparer la lettre , se servit dans sa traduction du mot " cherouth", pluriel de "charth" , qui signifie " conditions" " articles de traités". De telles sorte qu'Abdelkader put se prévaloir que le Roi avait approuvé les trois documents , et par conséquent "les traités" alors que dans l'esprit du général il n'en existait qu'un seul.

Cette notification faite, le général Desmichels envoya comme consul de France à Mascara , le commandant Abdallah d'Asbonne , ancien mameluk de l'armée d'Egypte , et l'émir se fit représenter à Oran par son parent Habib-el-Hadj, et à Arzew, par Ould-Mahmoud.  
(Henri Garrot op.cit. )



contenait le texte français , l'autre le texte arabe ( Henri Garrot ).

En voici la teneur :

Le général commandant les troupes françaises dans la ville d'Oran et le prince des fidèles Si El Hadj Abdelkader ben Mahieddine, ont arrêté les conditions suivantes:

Article Premier . -- A dater de ce jour , les hostilités entre les Français et les Arabes cesseront . Le général commandant les troupes françaises et l'Emir Abdelkader ne négligeront rien pour faire régner l'union et l'amitié qui doivent exister entre deux peuples que Dieu a destiné a vivre sous la même domination. A cet effet, des représentants de l'Emir résideront à Oran , et Arzew , de même que pour prévenir toutes collisions entre les Français et les Arabes, des officiers Français résideront à Mascara .

Art. 2. -- La religion et les usages des arabes seront respectés et protégés.

Art. 3. -- Les prisonniers seront immédiatement rendus de part et d'autres.

Art. 4. -- La liberté du commerce sera pleine et entière.

Art. 5. -- Les militaires de l'armée française qui abandonneraient leurs drapeaux seront ramenés par les Arabes . De même , les malfaiteurs qui pour se soustraire à un châtiment mérité , fuieraient leurs tribus et viendraient chercher un refuge auprès des français , seront immédiatement remis aux représentants de l'Emir aux trois villes maritimes occupées par les français .

Art. 6. -- Tout Européen qui serait dans le cas de voyager dans l'intérieur , sera muni d'un passeport visé par les représentants de l'Emir et approuvé par le général commandant , afin qu'il puisse trouver dans la province aide et protection.

Fait en double expéditions à ORAN , le 26 février 1834.

Le commandant général :  
BARON DESMICHEL

## TRAITE DE LA TAFNA

## TRAITE DE LA TAFNA

Le général Bugeaud se trouvait en mars 1837 à Oran. Le cabinet français lui avait recommandé de ne recourir aux armes que s'il ne parvenait pas à conclure un traité avec l'Emir où la France fut reconnue souveraine. Il remit donc à l'agent de l'Emir , Ben Duran une note résumant le désir du cabinet en ces points :

- 1° Reconnaissance de la souveraineté de la France par Abdelkader ;
- 2° Limitation du pouvoir de l'Emir au Chélif ;
- 3° Paiement d'un tribut annuel ;
- 4° Remise d'otages , avec garantie de l'exécution du traité ;

Naturellement l'Emir Abdelkader refuse de traiter sur ces bases et sans perdre de temps se porte dans la vallée du Chélif , visite Miliana, Cherchell et Médéa , arrête quelques partisans des Français parmi les Kourouglis et soulève les tribus pour empêcher la jonction des troupes françaises d'Alger avec celles d'Oran . Son dispositif de sécurité installé, il retourne dans la province d'Oran, non sans avoir reçu la soumission de Blida.

Le 12 Mai, l'Emir répondait aux oppositions de Paix du Général Bugeaud , par un projet de traité dont **la traduction était ainsi donnée :**

Article Premier. -- l'Emir reconnaît la souveraineté de la France ;

Art. 2. --Tous les musulmans qui habitent hors des villes seront sous sa loi .

Art. 3. --Le territoire d'Oran sera de Brédéa à la mer , et de Brédéa jusqu'aux marais de la Macta , et du côté d'Alger, jusqu'à l'Oued Beni-Azza .

Art. 4. -- Il donnera, cette année seulement , 20.000 mesures de froment , 20.000 mesures d'orges et 3.000 boeufs.

Art. 5. -- L'Emir achètera en France la poudre , le soufre , les armes .

Art. 6. -- Les kouroughlis qui voudront rester à Tlemcen posséderont leurs propriétés et seront traités comme les citoyens .

Art. 7. -- Ceux qui s'en iront du territoire français ou du territoire de l'Emir , seront réciproquement rendus sur la réquisition de l'une ou de l'autre partie.

Art. 8. -- La France cède à l'Emir , Rachgoun, Tlemcen , le Mechouar, les mortiers et les canons qui y étaient anciennement.

L'Emir s'oblige à faire transporter à Oran tous les effets de la garnison.

Art. 9. -- Le commerce sera libre entre les Arabes et les Français .

Art. 10. -- Les Français seront respectés chez les Arabes et les Arabes seront respectés chez les Français .

Art. 11. -- Les fermes et les propriétés que les Français auront acquises dans la Mitidja leur seront garanties. Ils en jouiront librement .

Or, comme pour le traité de Desmichels, cette traduction se trouvait infidèle . L'acticle premier disait textuellement dans la minute arabe : “ **Le prince des fidèles sait que le Sultan est grand**” , sans dire si ce sultan était l'Empereur du Maroc ou le roi des Français .

Art. 2. -- “ **Le pouvoir sur les Musulmans qui sont hors des villes d'Alger et d'Oran , et quelque part qu'ils habitent, sera entre les mains de l'Emir**” .

C'était l'abandon des villes d'Arzew, de Mostaganem , de Mazagran.

Art. 3. -- “ Les français posséderont du côté de l'Ouest d'Oran , de puis Brédéa et Sâr, en y comprenant la Sebkhâ et le littoral de la mer jusqu'à la Macta. Du côté d'Alger , ils auront depuis la rivière des Beni-Azza, jusqu'à Alger” , ce qui cédait Blida à l'Emir .

Art. 4. -- Les mots : “ Cette année seulement” ne se trouvent pas dans le texte arabe.

Art. 5. -- Le texte dit : “ L'Emir achètera la poudre , le soufre , les

armes” , sans dire où .

Art. 6. -- Ceux des Kouloughlis qui voudront partir avec les Français , personne ne s'y opposera ; ceux qui voudront rester, seront sous notre puissance et sous celle de nos lois.

“ Quoi qu'il en soit de cette traduction de Ben-Duran , le général Bugeaud l'envoya à Paris , et se décida à recourir aux armes pour affaiblir son ennemi dans l'ouest , et délivrer de toute inquiétude de ce côté la nouvelle expédition qui allait être entreprise contre le bey de Constantine” .

Le général Bugeaud ne remporta aucune victoire sur l'Emir . Mais, ce dernier , sentant la nécessité d'une paix , pour parachever l'organisation de son état , lui dépêcha un émissaire porteur d'un projet de rectification des préliminaires du traité , établissant les points suivants :

1° “Abandon de Blida aux Français” ;

2° Renonciation à tout pouvoir de l'Emir sur les Musulmans qui habiteraient le territoire réservé à la France ;

3° Extension des limites de ce territoire dans une certaine mesure,

Le général qui se voyait dans une impasse , trouvant alors les conditions relativement avantageuses en raison des circonstances dans lesquelles elles se produisaient , envoyait le 26 Mai à Abdelkader les termes d'un nouveau projet , que l'Emir , d'autre part , pressé d'en terminer pour s'approvisionner, accepta sans réserves . (Henri Garrot, ouv. Cit.)

Voici le **Texte français** de cette convention , qui porte le nom de **traité de la Tafna** :

Entre le lieutenant général Bugeaud , commandant les troupes françaises dans la province d'Oran , et l'Emir Abdelkader , a été convenu le traité suivant :

Article Premier. -- l'Emir Abdelkader reconnaît la souveraineté de la France sur une partie de la régence .

Art. 2. -- La France se réserve :

*Dans la province d'Oran :*

Mostaganem , Mazagran, et leurs territoires : Oran , Arzew , plus un territoire ainsi délimité : à l'est, par la rivière la Macta et le marais d'où elle sort ; au sud, par une ligne partant du marais ci-dessus mentionné ,

passant par le bord sud du lac Sebkha et se prolongeant jusqu'à l'Oued Malah (Rio Salado) , dans la direction de Sidi -Saïd et de cette rivière jusqu'à la mer , de manière à ce que tout le territoire compris dans ce périmètre soit français .

*Dans la province d'Alger :*

Alger , le Sahel , la plaine de la Mitidja , bornée à l'est jusqu'à l'Oued Kaddara et au-delà ; au Sud , par la crête de la première chaîne du petit Atlas jusqu'à la Chiffa , en comprenant Blida et son territoire ; à l'Ouest de la Chiffa , jusqu'au coude du Mazafran , et , de là par une ligne droite jusqu'à la mer, renfermant Koléa et son territoire , de manière à ce que tout le terrain compris dans ce périmètre soit territoire français.

Art. 3. -- L'Emir administrera ( le texte arabe dit gouvernera) la province d'Oran , celle de Tittery , et la partie de celle d'Alger qui n'est pas comprise, à l'Est , dans la limite indiquée par l'article 2 ; il ne pourra pénétrer dans aucune partie de la régence.

Art. 4. -- L'Emir n'aura aucune autorité sur les musulmans qui voudraient habiter le territoire réservé à la France ; mais ceux-ci resteront libres d'aller vivre sur le territoire dont l'Emir aura l'administration, comme les habitants du territoire de l'Emir pourront s'établir sur le territoire français.

Art. 5. -- Les Arabes vivant sur le territoire français exerceront librement leur religion. Ils pourront y bâtir les mosquées et suivre en tout leur discipline religieuse sous l'autorité de leurs chefs spirituels.

Art. 6. -- L'Emir donnera à l'armée française : 30.000 fanègues d'Oran de froment ; 30.000 fanègues d'Oran d'orge ; 5.000 boeufs.

Art. 7. -- L'Emir achètera en France la poudre , le soufre , et les armes dont il aura besoin .

Art. 8. -- Les Kouloughlis qui voudront rester à Tlemcen ou ailleurs, y posséderont librement leurs propriétés et y seront traités comme hadars (citadins). Ceux qui voudront se retirer sur le territoire français pourront vendre et affermer librement leurs propriétés .

Art. 9. -- La France cède à l'Emir : Rachgoun, Tlemcen, le Mechouar et les canons qui étaient anciennement dans la citadelle.

L'Emir s'oblige à faire transporter à Oran tous les effets, ainsi que les munitions de guerre et de bouche de la garnison de Tlemcen.

Art. 10. -- Le commerce sera libre entre les Arabes et les Français , qui pourront s'établir sur l'un ou l'autre territoire.

Art. 11. -- Les Français seront respectés chez les Arabes , comme les Arabes seront respectés chez les Français . Les fermes et les propriétés que les français ont acquises ou acquerront sur le territoire arabe leur seront garanties; ils en jouiront librement , et l'Emir s'oblige à leur rembourser les dommages que les Arabes leur feraient éprouver .

Art. 12. -- Les criminels de deux territoires seront réciproquement rendus.

Art. 13. -- L'Emir s'engage à ne concéder aucun point du littoral à une puissance quelconque , sans un accord avec la France.

Art. 14. -- Le commerce de la régence ne pourra se faire que dans les ports occupés par la France .

Art. 15. -- La France pourra entretenir des agents auprès de l'Emir et dans les villes soumises à son administration, pour servir d'intermédiaires auprès de lui, aux sujets français pour les contestations commerciales ou autres qu'ils pourraient avoir avec les Arabes.

L'Emir jouira de la même faculté dans les villes et ports français.

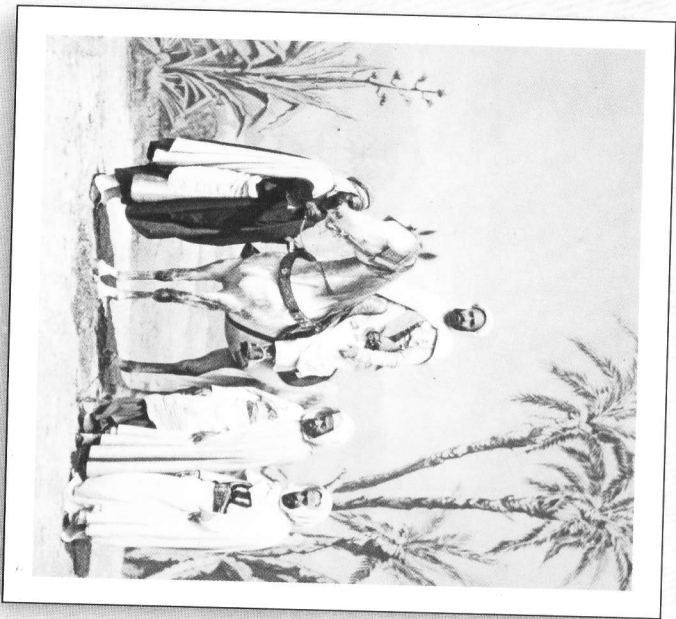
TAFNA, le 30 Mai 1837 .

*Cachet de l'Emir  
sous le texte arabe.*

*Le lieutenant Général  
Commandant à Oran  
BUGEAUD*

KATEB YACINE

# ABDELKADER ET L'INDEPENDANCE ALGÉRIENNE



LES EDITIONS ALGERIENNES  
EN-NAHDHA